

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **10 (1874)**

Heft 9

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

SAINT-IMIER.

10^e année.



1^{er} Mai 1874

N^o 9.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE.—La Pédagogie et la Mécanisme scolaire (die Pædagogik und die Schablone). — Une voix sur la question de l'Université fédérale. — Correspondances de Venise et de Rome. — Chronique bibliographique. — Chronique scolaire.

La Pédagogie et le Mécanisme scolaire (die Pædagogik und die Schablone)

« On perd en profondeur ce qu'on gagne
„ en étendue. „

L'un des magistrats les plus instruits et les plus considérés des Grisons, M. le docteur P.-C. Planta, a adressé au landammann Augustin Keller, d'Argovie, douze lettres publiques sur les grands intérêts de l'instruction et de l'éducation, que l'auteur souffre de voir méconnus et maltraités par ceux-là mêmes qui s'en constituent les champions et les promoteurs.

Chose digne de remarque, dans une de ses critiques les plus fortes, M. Planta se rencontre tout à fait avec M. Jules Simon, dont nous citons les paroles dans notre dernier numéro. C'est le cas de répéter : les bons esprits se rencontrent sans s'être entendus et même sans se connaître ; car nous doutons fort que M. Planta ait lu l'ouvrage de Jules Simon sur l'enseignement secondaire ; tout comme M. Jules Simon, malgré ses vastes connaissances philosophiques et ses talents littéraires, peut fort bien n'avoir jamais lu ce qu'Alexandre de Humboldt disait de la *Multiplieité des objets d'enseignement* ¹⁾. Depuis bientôt dix ans qu'elle existe, notre feuille n'a cessé de faire la guerre à la méthode ou plutôt à l'absence de principe qui multiplie sans cesse les objets d'enseignement au détriment de la solidité des connaissances et de la culture réelle des esprits. Mais comme le fait observer M. Planta, c'est le dada, c'est la marotte des gens qui se disent avancés et qui ne s'aperçoivent pas qu'ils vont rétrograder, parce qu'en voulant tout faire et faire vite, on fait mal et on gâte tout ce que l'on fait. La vapeur est une grande force, mais l'instruction et l'éducation à la vapeur ne sont pas encore découvertes et ne le seront probablement jamais. Interrogez les plus grands génies et demandez-leur comment ils ont trouvé ce qui les a rendus célèbres et utiles : *en y pensant*, répondent-ils en chœur. Or, vous, soi-disant progressistes, vous hébêtez les élèves à force de vouloir meubler leur esprit, et vous étouffez la possibilité de la pensée sous le faix de vos programmes écrasants. Il serait bien à désirer que les douze lettres de M. Planta fissent un peu réfléchir les législateurs et les commissions scolaires. Si M. Planta s'est adressé de préférence à M. Augustin Keller, c'est qu'il honore en lui non-seulement le président de l'assemblée générale des instituteurs suisses à Aarau, mais un des hommes les plus compétents de la Confédération en matière scolaire. Peut-être aussi le magistrat grison ne trouve-t-il pas l'ancien directeur argovien assez en garde contre ce qu'il appelle les *Schablone*, c'est-à-dire les opinions conventionnelles de la mode scolaire qu'il considère comme une nouvelle routine, distincte sans doute de l'ancienne qui réduisait tout à l'empirisme ou mécanisme, mais qui n'en est pas moins machinale que l'autre dans ses résultats. Mais il est temps de laisser la parole à M. Planta,

1) L'*Educateur* de 1870, p. 33. *Opinion d'Alexandre de Humboldt sur la multiplieité des objets d'enseignement.*

dont nous ne traduisons aujourd'hui que quelques passages, ceux qui nous ont paru les plus saillants de cette espèce de controverse.

« C'est une déplorable manie de notre époque que celle » qui consiste à vouloir faire apprendre à un enfant de nos » écoles tout ce dont l'homme fait aura besoin plus tard, » ou tout ce qu'on exige d'une personne cultivée. De là la » funeste tendance à enseigner un peu de tout aux élèves » dans le plus bref délai.

» Il en résulte qu'on surcharge les programmes et qu'on » entasse dans les livres de lecture, comme dans des bouti- » ques de bric à brac, toute espèce de notions de géogra- » phie, d'histoire naturelle, d'histoire générale, de botanique, » de zoologie, de physique et de chimie, à commencer par les » classes inférieures où les branches réales n'ont point en- » core de raison d'être et qui doivent être consacrées à » former le cœur, à éveiller la pensée et l'imagination.

» Plus on avance dans les classes, plus cette course au » clocher devient intense aux dépens d'une véritable cul- » ture ; car lorsque l'élève a passé sans cesse d'un objet à » un autre pendant toute la journée, le soir venu, et la tête » bourrée des choses les plus disparates, il faut encore qu'il » s'applique à faire les devoirs qu'on lui a donnés » avec la même hâte qu'il a mise au travail du jour. Où » prendra-t-il le temps pour digérer un peu cette instruction » multiple et hâtive qu'il a reçue ?

» L'étude n'est profitable que si elle se fait à tête repo- » sée, et si l'on peut se recueillir un peu. C'est à cette con- » dition seule que l'on peut arriver à penser par soi-même, » à travailler avec goût et à s'enthousiasmer pour quelque » chose, à se former le caractère et la volonté.

» Il est fort à craindre, continue M. Planta, que si on per- » sévère dans cette voie pernicieuse, on ne fasse perdre à » une génération ainsi élevée toute sa sève et son énergie, » sous prétexte d'étendre ses connaissances.

» Pauvre jeunesse que celle qu'on émascule de cette fa- » çon en la privant de sa sève et en la sevrant de tout » idéal ! »

A. DAGUET.

Une voix sur la question de l'université fédérale.

La question scolaire préoccupe de plus en plus l'opinion publique, et les échos qui nous arrivent depuis plus de deux ans du Palais fédéral prouvent

que nos autorités législatives inscrivent, elles aussi, les réformes scolaires sur leur programme et leur donnent ainsi toute l'importance qu'elles méritent. L'attention de nos chambres s'est surtout portée sur l'enseignement primaire, comme base de l'édifice scolaire et sur l'enseignement supérieur qui en est le couronnement, à l'exclusion de l'enseignement secondaire et gymnasiai qui, n'ayant point le caractère démocratique du premier ni l'importance professionnelle du second, peut plus facilement se soustraire à toute réglementation et à tout contrôle de l'autorité centrale. L'*Educateur* a entretenu ses lecteurs de la question du *minimum fédéral*, maintenant écartée, et de tout ce qui se rattache à la surveillance de la Confédération sur l'école primaire; ses lecteurs ne lui en voudront pas s'il se permet une courte excursion sur le domaine de l'enseignement supérieur.

Le gouvernement fédéral établira-t-il une université centrale, ou bien se contentera-t-il de stimuler l'enseignement académique par des subventions accordées aux établissements cantonaux déjà existants? Le Conseil national avait admis les deux éventualités. Lorsque la question fut traitée dans le sein du Conseil des Etats, M. Kappeler, président du conseil de l'école polytechnique, fit la proposition de supprimer la seconde alternative, celle des subsides, et plaida victorieusement la cause d'une université unique et nationale. C'est à la suite de ce vote que M. le professeur Vischer fils, de Bâle, s'est vu amené à défendre, dans une lettre publique à M. Kappeler, la thèse contraire, soit l'avantage de la pluralité des établissements académiques et l'inopportunité d'une fondation unique qui absorberait tous les établissements cantonaux supérieurs des deux parties de la Suisse. D'ailleurs, où placer cette université centrale? est-ce dans la Suisse française? M. Vischer, nous aimons à le constater, n'est pas un de ces fougueux Germains qui reprocheraient volontiers à la Suisse romande la langue et les mœurs qui la distinguent; il n'éprouve aucune peine à reconnaître que la Suisse romande a une culture plus indépendante de la France que ne l'est vis-à-vis de l'Allemagne la culture de nos confédérés allemands; la Suisse française, dit M. Vischer, a sa place marquée dans l'histoire, néanmoins elle ne peut raisonnablement pas prétendre à absorber en elle la vie scientifique de la partie allemande; une université suisse unique ne trouverait pas, en terre française, le sol qui lui est favorable; elle y serait, de plus, combinée avec la population allemande qui s'y agglomèrerait en plus grand nombre encore qu'aujourd'hui, une puissance de germanisation bien menaçante pour la Suisse française. Comme, d'un autre côté, la Suisse occidentale ne saurait consentir, elle non plus, à être sacrifiée à la Suisse allemande, M. Vischer se voit naturellement amené à la conclusion: point d'université ou deux universités, l'une allemande, l'autre française; ainsi s'effectuera, par la fréquentation successive des deux établissements, la fusion des deux nationalités dont aucune ne se trouve sacrifiée à l'autre ni trop violemment heurtée par sa rivale.

M. Vischer, pour achever sa démonstration, rappelle le rôle bienfaisant et civilisateur qu'ont joué depuis des siècles nos académies suisses. Fils d'un

des professeurs bâlois qui honorent le plus l'université de leur ville natale, attaché lui-même comme professeur d'histoire nationale à cet établissement, M. Vischer retrace, avec l'exactitude d'un historien et la chaleur d'âme d'un patriote, le tableau des destinées parfois difficiles, mais parfois aussi glorieuses de la vénérable doyenne de nos universités suisses ; il nous montre cette *alma mater*, mère nourricière des Erasme et de la dynastie des Bernouilli, se rajeunissant vers 1815 après trois siècles et demi d'existence, triomphant des difficultés politiques, triomphant surtout de l'indifférence dédaigneuse des militaires et finissant par jeter de si profondes racines dans le cœur de toute la population qu'un magistrat a pu l'appeler un *joyau le plus précieux que Bâle possède après sa liberté*. Belles paroles qui trouvent un commentaire éloquent dans l'exposé des sommes que l'initiative privée des Bâlois recueille chaque année pour les consacrer à des fondations scientifiques et surtout à l'augmentation des traitements des professeurs (voir un article de M. le professeur Picard dans la *Bibliothèque universelle* d'il y a deux ans).

Ce que dit M. Vischer de l'université de Bâle pourrait s'appliquer aussi, dans une mesure plus ou moins complète, aux autres établissements suisses. Après avoir montré qu'une université suisse unique ne pourrait guère s'élever au-dessus du niveau des universités allemandes de moyenne importance, et ne réussirait pas à retenir tous les professeurs suisses éminents, l'auteur passe à l'examen de quelques objections particulières que nous n'avons point à noter ici, et pose ensuite nettement ses conclusions. Que la Confédération soutienne par des subsides les six ou sept établissements cantonaux supérieurs actuels, en affectant ses crédits non point à telle ou telle faculté, mais à l'ensemble des cours, elle fera plus et mieux pour la vie scientifique de la Suisse et le maintien de sa bonne renommée à l'étranger, qu'en édifiant à frais nouveaux, sur les débris d'établissements aujourd'hui prospères, une fondation unique et centralisée, sans racines dans le passé et sans sympathies vivaces dans les populations.

On nous permettra d'ajouter que la démonstration de M. Vischer nous a complètement convaincu et que nous pensons, nous aussi, que ce serait mal servir la cause des lettres et des sciences que d'étouffer, au profit d'un établissement privilégié, la bienfaisante émulation des cantons, d'éteindre, par amour de la centralisation et pour réaliser un rêve de théoricien, les petits foyers cantonaux qui éclairent chacun un coin de la patrie bien mieux que ne le ferait un phare central, mais unique, si brillant qu'il soit. C'est quand les fanaux commenceront à vaciller que l'on pourra songer à concentrer leurs lueurs mourantes en un seul point ; mais ne sera-ce point là un symptôme de décadence bien plutôt qu'un progrès !

Alfred GILLIÉRON.



CORRESPONDANCES DE VENISE ET DE ROME.

Venise, le 13 février 1874.

Monsieur le Rédacteur et Messieurs les Instituteurs de la Suisse romande
à Genève,

J'ai l'honneur d'envoyer à votre honorable société un exemplaire des actes du huitième congrès pédagogique italien et de l'exposition scolaire (la 4^e en rang) qui a eu lieu dans notre cité.

Que l'assemblée, qui s'est acquis le mérite de proclamer l'idée d'une société universelle des instituteurs et qui s'est fait représenter au congrès de Venise par l'éloquent professeur Ghiringhelli, veuille accepter avec courtoisie notre faible hommage.

Le syndic de la ville de Venise,
CUVENTE.

Ces lignes étaient accompagnées d'un grand in-octavo, splendide volume de 600 pages contenant les actes, les comptes-rendus des séances du congrès, de la visite des établissements d'éducation de la cité de St-Marc, la liste des objets exposés ainsi que le catalogue des exposants, les rapports des jurys divers, les règlements de l'exposition. Nous comptons tirer bon parti des renseignements nombreux que renferme ce magnifique volume, lorsque nous nous occuperons de nouveau de la marche de l'instruction publique dans la péninsule.

Rome, 2 mars 1874.

« Je suis un lecteur assidu de votre feuille renommée, à la lecture de laquelle je trouve un immense plaisir, parce qu'elle est sérieuse, libérale, progressiste. En vous voyant étudier l'instruction dans les divers pays de l'Europe, il m'est venu l'idée de vous envoyer de Rome quelques détails capables d'intéresser les lecteurs de l'*Educateur*. Ai-je bien ou mal fait ? Si ma lettre paraît dans vos colonnes, je dirai que j'ai bien fait, si elle n'y paraît pas, je me dirai que je n'ai pas réussi.... »

« GIACOMO VENIALI,
« directeur des écoles civiques de Rome.
(Piazza dell'Orto, No 4.) »

M. Veniali est trop modeste, comme en général tous les hommes d'un vrai mérite. Non-seulement nous avons lu avec grand plaisir ses lignes si bienveillantes, mais nous avons, avec plus de plaisir encore, lu ses appréciations instructives sur la culture intellectuelle de la péninsule et la courageuse franchise avec laquelle il en signale les côtés faibles. M. Veniali a raison ; ce n'est pas en flattant son pays, en lui répétant sur tous les tons : *notre peuple est le premier*, ou, il n'y en a point comme nous, qu'on fait avancer une nation. Il y aurait certainement un grand mal aussi à ne pas louer ce qui est bien et à dénigrer systématiquement les hommes et les choses. Mais ce n'est

pas à M. Veniali qu'on fera ce reproche; ses critiques, on le sent, sont l'effet de l'amour et non le fruit de l'aigreur et de l'injustice. Aussi est-ce avec une vraie satisfaction que nous avons traduit de l'italien sa lettre si judicieuse et fermement pensée. Cette satisfaction s'accroissait encore de la circonstance que c'est la première communication directe de Rome que publie l'*Educateur*. Ce grand nom manquait à notre feuille qui, sans avoir la moindre prétention à l'universalité, voit avec bonheur progresser l'idée de la *fédération des peuples* dans l'intérêt de l'instruction et des lumières. Ne l'avons-nous pas dit et proclamé sur les toits à Paris, en 1867, et à Genève en 1872 :

» *En dépit de toutes les différences que peuvent mettre entre les peuples la nationalité et la diversité des méthodes, un fond commun subsiste, c'est qu'il n'y a qu'une éducation, comme il n'y a qu'une humanité.* » Mais laissons parler M. Veniali :

» Vous avez à plusieurs reprises traité de l'instruction publique en Italie, mais permettez-moi d'y revenir et d'en parler comme un homme d'école qui vit au centre de ces choses, dans cette ville éternelle qui, après avoir été la reine du passé, cherche aussi à être une cité grandiose de l'avenir, dans la période contemporaine.

» En Italie, de 1860 à 1874, il s'est fait beaucoup pour l'instruction publique; mais que de choses il reste encore à faire. Savez-vous pourquoi? Parce que chez nous l'initiative privée manque, cette initiative dont s'enorgueillit à bon droit la Grande-Bretagne, dont peuvent se vanter encore les Etats-Unis et votre Suisse. Il est très-rare de voir chez nous quelque riche particulier léguer par testament quelque somme considérable pour la fondation ou l'entretien d'une école ou d'un asile; rarement chez nous on a vu se former une société pour l'établissement ou le maintien d'une institution scolaire. Je le dis à regret, mais il faut que je le dise, notre aristocratie, *en général*, dispose de ses capitaux pour la construction de théâtres, pour subventionner quelque fête de carnaval, pour donner des bals et des concerts. C'est le plus petit nombre seulement qui pense aux écoles. Ce n'est pas qu'il ne règne un certain enthousiasme pour l'avancement de la culture et la sainte croisade contre l'ignorance dans toutes les classes de la société italienne éclairée, mais c'est un enthousiasme passager. Voilà un mal !

» Il y en a un autre encore, c'est celui de trop attendre du gouvernement. Quant à moi, je préférerais que le ministère de l'instruction fût aboli. Aux familles, aux communes, à la société à y pourvoir. Quelle que soit son activité, le gouvernement ne pourra jamais venir à bout de faire tout ce que réclame l'organisation d'un bon système d'instruction, entravé qu'il est d'ailleurs en mainte occasion par toute espèce d'obstacles que sèment sous ses pas les ennemis de la diffusion des lumières. Il arrive aussi que le parlement ne prête pas au gouvernement l'appui dont il aurait besoin pour agir efficacement et porter dans les finances les réformes que les temps et la civilisation actuelle réclament.

» Pour prouver ce que j'avance, je vous dirai ce qui s'est passé lors de la discussion du projet de réorganisation de l'instruction primaire présenté par

le ministre de l'instruction publique, Scialoja, dans la session du mois passé, à la chambre des députés. Ce projet de loi, certainement, avait ses imperfections, il n'en contenait pas moins beaucoup d'améliorations, et proclamait le *principe de l'obligation*, principe posé dans la loi du ministre Casati (1859), mais qui n'a jamais trouvé son application. Le projet en question cherchait aussi, d'une manière, il est vrai, un peu trop mesquine, la position matérielle des maîtres d'école et des inspecteurs, en fixant un minimum; il améliorait leur position morale en accordant aux instituteurs le droit électoral en politique. La chambre des députés refusa sa sanction à la loi Scialoja. Pourquoi? on ne le sait pas. Mais ce qu'on sait fort bien, c'est que parmi ceux qui ont refusé la loi, il faut comprendre les éternels ennemis de l'instruction populaire.

« A la suite de ce beau vote, le ministre Scialoja a donné sa démission, et la direction de l'instruction publique a passé au comte Cantelli, ministre de l'intérieur, qui cumule les deux dicastères. Les idées de ce ministre ne nous sont pas connues; mais on sait que Son Excellence médite un nouveau projet de loi destiné à mettre à exécution la loi Casati de 1859.

» Dans le dessein d'améliorer la situation des maîtres de l'enseignement élémentaire, quelques députés de l'opposition, par exemple MM. Cairole, Macchi, Pissavini, Brescia, Morra et autres ont fait à la chambre une proposition qui a des chances d'être approuvée par les chambres. Cette amélioration est indispensable pour détruire le mauvais effet produit dans le pays par le rejet de la loi Scialoja; elle est d'ailleurs une dette sacrée de la représentation nationale.

» Mais bien que les conditions économiques des maîtres élémentaires de l'Italie soient loin d'être bonnes, bien que l'école ne puisse se flatter de l'appui général, l'instruction primaire ne laisse pas d'être en voie de progrès. Chaque année voit croître le nombre des écoles et des élèves. En 1870-1871, les écoles élémentaires étaient au nombre de 41,000 avec un corps enseignant de 40,261 membres. Aujourd'hui, l'école élémentaire italienne compte 41,713 institutions, et 43,423 enseignants.

» Presque tous les titulaires sont munis du diplôme prescrit par la loi, et dont l'obtention est subordonnée à l'acquisition de connaissances assez considérables qu'on n'eût jamais été en état de réclamer des maîtres d'autrefois et qui témoignent des progrès accomplis dans cette voie.

» Un autre réjouissant symptôme, ce sont les progrès de l'esprit d'association. Depuis ces quatre dernières années, il s'est fondé des sociétés pédagogiques à Bologne, Modène, Mantoue, Trévise, Legnago, Rome, Salerne, Catane, Pérouse, Cagliani. »

» Le congrès général des pédagogues italiens se réunissait, dans le principe, tous les ans; il ne se réunit plus que tous les deux ans. Les maîtres élémentaires ne mettent, il est vrai, qu'une importance médiocre à ces assemblées, où règne un esprit de coterie officielle peu scrupuleuse sur les moyens qu'elle

met en jeu pour faire triompher les principes que repousse la majorité. Il serait cependant regrettable de laisser tomber ces réunions, symbole de l'unité nationale et dont la direction est susceptible d'amélioration.

» Les congrès régionaux ou provinciaux sont fort suivis. Celui de Mantoue, en 1871, a été le premier. Cet exemple a été imité par Pérouse, Cagliari, Salerne, Bologne, et sera contagieux pour d'autres villes.

» Les feuilles pédagogiques sont nombreuses; mais la plupart végètent à cause du nombre de leurs abonnés, qui n'est que de quelques cents pour chacune. Mieux vaudrait en avoir moins, mieux appuyées et bonnes. C'est le vœu que je forme pour la presse pédagogique de la péninsule. Les feuilles scolaires les plus influentes sont la *Scuola italica* de Naples, l'*Educatore* de Milan, *Il Nuove Educatore de Milan*, l'*Istitutore*, *Il Boretti*, l'*Osservatore scolastico* de Turin, la *Scuola* et la *Famiglia* de Gênes, *Il Gaspare Gozzi* de Venise, la *Scuola* de Florence.

» Rome, la capitale de l'Italie, manque encore d'un journal didactique. La faute peut en être attribuée, je le crois, en grande partie aux instituteurs communaux, qui ne savent pas se mettre d'accord pour donner la vie à un organe progressiste digne de ce nom, et au moyen duquel ils pourraient combattre en faveur des principes pédagogiques modernes. Mais je nourris l'espoir de voir les instituteurs romains s'entendre et prendre les mesures propres à mettre au jour un journal digne d'eux, de Rome et de l'Italie.

» Je demande pardon de tous ces détails à vous, monsieur le rédacteur, et aux lecteurs courtois de l'*Educateur*. Si je ne vous ai pas trop ennuyés, je me promets de revenir à la charge une fois ou l'autre, et de vous parler de choses importantes que je passe sous silence dans mon épître d'aujourd'hui pour ne pas l'allonger outre mesure. »

Giacomo VENIALI,
directeur des écoles civiques de Rome.



CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE.

EINE SCHULREISE in Deutschland, (UN VOYAGE SCOLAIRE EN ALLEMAGNE) avec un appendice relatif au mobilier scolaire (poêles, bancs, tables et appareils de lecture), par JOSEPH BUHLMANN, instituteur à Lucerne. Verlags-Magazin Zurich, 192 pages in-8°.

Ce livre a fait sensation en Allemagne par les appréciations qu'il renferme sur plusieurs établissements d'instruction publique en renom, et en particulier sur l'école normale de Gotha, qu'il a jugée sévèrement et injustement même, si l'on en croit plusieurs feuilles pédagogiques d'outre-Rhin; les jardins d'enfants et Fröbel lui-même n'ont pas trouvé grâce devant notre voya-

geur. Dans l'impossibilité d'analyser ce livre par le menu, nous nous bornons pour le moment à en traduire en partie l'introduction, qui donne un aperçu général de l'ouvrage et en fait connaître l'esprit. « Depuis plusieurs » années, j'ai l'habitude d'employer mes huit ou neuf semaines de vacances à » des tournées scolaires. Je me proposais cette fois de visiter les établisse- » ments scolaires de l'Allemagne centrale, et en particulier les établissements » de Gotha. Le 3 août, je quittai la Suisse à Bâle, et me dirigeai vers Franc- » fort sur-le-Mein par Fribourg, Strasbourg, Carlsruhe, Heidelberg, Man- » heim, Worms, Bingen et Wiesbaden. Mais dans tous ces endroits je ne m'ar- » rêtai que le temps nécessaire pour examiner les édifices scolaires, leur or- » ganisation matérielle, ainsi que les collections et les particularités remarqua- » bles de ces localités. A Fribourg en Brisgau, je passai une après-midi dans » l'école élémentaire des garçons. Je n'y trouvai rien de saillant en fait de » bâtiment, d'organisation scolaire et d'enseignement. Le livre de lecture de » Pfluger, tant loué d'une part, et si décrié de l'autre, a subi une transfor- » mation considérable. Le livre de lecture en usage maintenant pour la » seconde et la troisième année, donne une très-bonne base à l'enseignement » intuitif, mais pêche par une théorie démesurément longue de l'enseignement » de la langue. La petite Bible illustrée de Schuster, qu'on emploie dans cette » école, me plaît beaucoup et contient beaucoup de traits bien choisis. Ce » n'est pas que je sois d'avis qu'on doive mettre entre les mains d'enfants de » 7 à 9 ans un extrait de la Bible, quelque petit qu'il soit, mais là où cet en- » seignement sera de rigueur, on fera bien de s'en tenir à cet extrait.

» A Bingen, le directeur Sander me conduisit dans le gymnase réel dirigé » par lui. Cet établissement a une bonne réputation et la mérite, autant que » j'ai pu le voir. On y trouve une collection d'histoire naturelle remarquable » fondée par M. Sander lui-même et qui venait d'être considérablement accrue » et enrichie par son fils, revenu de Batavia. Les appareils employés pour le » dessin et les modèles en gypse de l'école montrent aussi ce que peut faire, » même avec des ressources pécuniaires limitées, un homme d'école habile et » zélé.

» Francfort-sur-Mein devait être ma première station sérieuse. Je vouai là mon » attention principale à l'école bourgeoise supérieure et aux entretiens que j'eus » avec le directeur de cette école, M. Paldamus. De Francfort, je me rendis à » Gotha, dont les deux écoles normales et les écoles populaires jouissent d'une » grande réputation. Je m'y rencontrai avec des visiteurs de tous les pays, en » particulier des instituteurs et des institutrices de l'Autriche et de la Hongrie. » Mon plan était d'étudier le système scolaire de Gotha en détail, et je consacrai » trois semaines à cette étude, vouant toutes mes journées de 6 heures du » matin à midi et de une heure à 6 ou 7 heures à cet examen.

» A Weimar, où je me rendis ensuite, les écoles me prirent tout le temps » que je ne donnai pas aux monuments de cette cité, pleine des souvenirs de » Goethe et de Schiller. J'y fis la connaissance de deux hommes importants en

» éducation, M. le conseiller suprême des écoles, Lauckhard et M. le conseiller
» de justice Iwez, versé dans l'art des constructions scolaires.

» A Jena, la ville des Muses, je m'étais proposé essentiellement pour but
» l'examen de deux institutions privées et des jardins d'enfants. Je n'eus garde
» d'oublier le célèbre opticien Zeill, dont les nouveaux instruments de physique
» valent la peine d'être vus.

» Leipzig avec deux localités voisines, Gohlis et Wahren, attira ensuite
» mon attention. L'instruction publique est sur un pied remarquable en Saxe.
» Leipzig surtout se signale à cet égard.

» Je revins de la Saxe par Munich, plein, comme on sait, de trésors artisti-
» ques, mais je n'y trouvai pas d'écoles en plein exercice. Je m'en dédomma-
» geai par la conversation avec les hommes les plus entendus dans l'organisation
» extérieure des écoles, M. Pettenhofer, par exemple.

» La dernière école que j'aie vue dans ma tournée est l'école des filles de Bäum-
» listorckel, près Rorschach. C'est là un établissement qui fait plus d'honneur
» à la Suisse que toutes les fabriques de poupées à la française (als alle wels-
» chen Zierpuppen-Fabriken zusammen genommen). Mon voyage reçut un
» digne couronnement par cette visite. Le 26 septembre, je rejoignais mon
» logis et les miens. »

M. Buhlmann, nous en jugeons par son livre, doit être un homme versé dans les matières scolaires, au courant de la pédagogie théorique et pratique, un esprit clair, allant droit au but et qui sait ce qu'il veut. Mais il nous permettra de le trouver un peu *tranchant*, et même un peu trop pour inspirer une pleine et entière confiance. Le jugement qu'il porte sur les pensionnats *welsches* est assez fondé en ce qui concerne un certain nombre de ces établissements. Mais là encore son jugement est trop général et les fabriques de poupées ne sont pas inconnues dans cette Allemagne, dont il crayonne lui-même des esquisses satiriques.

LE PÈRE JEAN-RODOLPHE MEYER, par le pasteur Emile ZSCHOKKE, Aarau, chez Christen, 17 pages.

Tout près d'Aarau s'élève une colline boisée et couronnée de belles forêts de sapins. Cette colline, d'où la vue s'étend sur une des plus belles parties de la Suisse, a le nom de Hungerberg. Tous les dimanches, les gens de la ville vont se promener sous les beaux ombrages qui sont à la lisière du bois et qu'on nomme la promenade *Meyer*. Ce nom lui vient d'un bloc de porphyre gris où le nom de Rodolphe Meyer est gravé sur une plaque en fer : *A notre noble et utile concitoyen le Père Jean-Rodolphe Meyer, né le 25 février 1739, mort le 11 septembre 1813.*

« Mais quel était ce Meyer auquel la ville d'Aarau a élevé ce monument ?
» Nous n'en avons jamais entendu parler. Telle était, en septembre 1872, la
» question que faisaient un grand nombre d'instituteurs réunis pour le con-
» grès pédagogique et qu'on avait conduits sur le Hungerberg pour leur faire
» admirer la splendide vue des Alpes. Au nombre de ceux qui témoignaient

» leur étonnement se trouvait un professeur dont l'histoire de la nation suisse
» est un ornement de notre littérature nationale¹⁾. L'auteur de ces pages se
» trouvait présent, par hasard, et put satisfaire la curiosité de ses interlocu-
» teurs. Il raconta avec chaleur les mérites de cet homme de bien et de pro-
» grès, et quand il eut fini son exposé, toutes les têtes se découvrirent, et de
» toutes les bouches sortit ce cri : Honneur à ce généreux défunt. »

M. le pasteur Zschokke a pensé avec raison que ce qu'il avait dit sur le Hungerberg à un certain nombre d'instituteurs était bon à répéter par écrit à ceux qui ne l'avaient pas entendu, et il a écrit une brochure de 16 pages où, après le prologue que nous venons de citer, vient une biographie de Jean-Rodolphe Meyer, que nous résumons en quelques phrases.

Né le 25 février 1739 dans une pauvre chaumière, et fils d'un corroyeur, Meyer avait dû à une cousine aisée une sorte de culture incomplète, et à un riche fabricant de rubans d'Aarau, les éléments de sa fortune, que le commerce de draps et la rubannerie, exploités avec un véritable génie, portèrent à un degré tel que Meyer se trouva être un jour l'un des plus riches citoyens du pays. Mais pendant que bien des gens, qui l'avaient connu pauvre, parlaient de sorcellerie et de pacte avec le diable, Meyer se chargeait de montrer le ridicule et l'odieux de ces billevesées par le noble usage qu'il faisait de ses richesses, soulageant les malheureux, faisant des avances aux gens laborieux sans exiger d'eux d'intérêt, leur abandonnant même quelquefois le capital, et s'intéressant à ses ouvriers comme un père. De là le beau nom de *Père Meyer*. Son action ne fut pas moins heureuse dans le domaine de la prospérité publique. L'Argovie lui est redevable de perfectionnements dans la culture de la vigne ; la Suisse tout entière lui doit les premiers reliefs et le premier atlas en grand qui aient été exécutés ; avec Conrad Escher de la Linth, il a contribué au dessèchement des marais du canton de Glaris ; il a été l'un des premiers promoteurs de l'école cantonale d'Aarau, pour la fondation de laquelle il s'engagea à payer pendant six ans une somme de 90 louis (1802). En politique, Meyer appartenait aux vrais amis du peuple, de la liberté sans violence, sans excès. Membre du sénat helvétique, il y figura avec Escher parmi les unitaires modérés et les adversaires de la politique qui faisait de la Suisse l'esclave du directoire français. Député au consulat de Paris, il ne put se décider à accepter comme un bienfait l'acte de médiation qui rendait la paix, mais non la liberté à la patrie suisse. Mais quelle que fut la noblesse de ses sentiments et de ses actions, Meyer ne s'en vit pas moins constamment poursuivi par la calomnie, qui s'était attachée à lui dès ses premiers succès dans la vie. Le venin des lettres anonymes vint plus d'une fois empoisonner son existence. Mais rien ne put lui faire perdre son amour pour l'humanité et sa confiance en un

1) Le professeur, auquel fait allusion ici le fils du célèbre écrivain, le remercie de cette appréciation bienveillante. M. Zschokke n'est pas évidemment de ceux qui pensent qu'il y a plus de mérite à choisir les Hottentots que les Suisses pour sujet de ses travaux.

être suprême. Le 11 septembre 1813, le noble vieillard fut enlevé à sa famille et à ses concitoyens, dont la grande majorité et même d'anciens détracteurs, comprenaient la perte que le pays allait faire par sa mort. « Meyer, » nous dit le pasteur Zschokke, en terminant sa curieuse notice, avait conservé » les mœurs simples, le régime patriarcal et le costume des temps antérieurs » à la révolution. Il portait les cheveux poudrés, la canne à pomme d'or et le » tricorne des vieux bourgeois, avec un habit fait de ce drap gris qui avait » commencé sa fortune. »

En écrivain consciencieux qui cite ses sources, M. Zschokke nous apprend, par une note ajoutée au bas de son opuscule, qu'il en a puisé en partie les détails dans une notice plus ancienne due à la plume de M. Evers, le premier recteur qu'ait eu l'école cantonale d'Aarau.

A. DAGUET.

L'ECOLE, PREMIÈRE ANNÉE DE GRAMMAIRE, ouvrage destiné aux écoles primaires par MM. LARIVE et FLEURY, 8^{me} édition, 144 pages, 75 centimes, — seconde année de grammaire (révision, syntaxe et style) par les mêmes (215 pages). Librairie classique, Colin Armand, rue de Condé, 16, à Paris, 1 fr. 25. Le même ouvrage, partie du maître.

La première année de grammaire est destinée à de tout jeunes enfants de nos écoles primaires, à ceux qui commencent l'étude de la langue française. Le but qu'on s'est proposé est de donner aux élèves la connaissance de l'orthographe, de leur procurer la connaissance d'une foule de mots usuels dont on leur suppose trop gratuitement la connaissance. Ce premier travail ne renferme que les notions relatives aux Dix parties du discours; c'est donc une Lexicologie comme beaucoup d'autres; mais elle se distingue par le nombre et le choix des exercices calculés de manière à éveiller l'intelligence, l'esprit d'observation. Un autre trait distinctif de l'ouvrage, c'est la séparation très-nette des règles et des exercices, placées, les premières au haut de la page, les seconds dans le bas; un lexique ou vocabulaire placé à la fin du volume donne la clé des noms difficiles et des personnages cités dans les exercices.

Dans la seconde partie (révision, syntaxe, style), nous avons remarqué des exercices où l'élève est appelé à mettre l'orthographe actuelle à des morceaux orthographiés à la façon du XVI^e siècle. Cette archéologie grammaticale est-elle bien à sa place?

Nous approuvons et aimons beaucoup, en revanche, ce que les auteurs appellent la méthode historique, qui tend à substituer l'observation au raisonnement dans l'application des signes orthographiques, des particularités de la langue et des difficultés grammaticales. On y trouve des données intéressantes sur l'origine de l'accent aigu, du tréma, de la cédille, sur l'accent tonique, le passage des mots du latin au français, l'origine des noms, l'origine et la nature des substantifs (formés des anciens adjectifs, d'un infinitif, substantifs verbaux participiaux), la formation du pluriel, l'origine des noms communs et des diverses parties du discours. Le Dictionnaire de M. Littré a

été mis ici à contribution et d'une façon quelquefois un peu savante pour les élèves d'une école primaire. Il n'en est pas de même des exercices d'invention et de réflexion qui accompagnent les leçons de grammaire proprement dites et préparent à la composition. Nous n'avons pas compris pourquoi les auteurs donnent le nom de lexicologique à l'exercice où les élèves sont appelés à dire qui étaient les Bernouilli, les deux Sénèque, les deux Pline.

Somme toute, les livres de MM. Larive et Fleury sont des ouvrages sérieux, bien travaillés, offrant une matière riche, bien ordonnée, et dont, si nous en avons eu le loisir, nous aurions été curieux de faire la comparaison avec le Cours de langue de Larousse, auquel il ressemble par certain côté. Peut-être l'un de nos collaborateurs aura-t-il la bonne idée d'entreprendre ce travail comparatif et utile ? Le cours de MM. Larive et Fleury a été adopté pour toutes les écoles communales de Paris.

LA PREMIÈRE ANNÉE D'ARITHMÉTIQUE (calcul oral, calcul écrit) ouvrage destiné aux ÉCOLES PRIMAIRES, PAR LEYSSSENNE, PROFESSEUR AU COLLÈGE DE STE-BARBE. (Même librairie 144 pages). Numération écrite et parlée, addition des nombres entiers et décimaux, soustraction, multiplication, division, système métrique, notions de géométrie et d'arpentage, moyennes des fractions et réduction à l'unité.

Cette arithmétique nous paraît simple, graduée, bien conçue, combiner heureusement les exercices oraux et écrits et se mettre à la portée des enfants dans le choix des problèmes. C'est moins long que la Méthode pestalozzienne. Mais en ce qui nous concerne, on nous permettra de préférer cette dernière, parce qu'elle est encore plus intuitive. En somme le petit livre que nous annonçons est assez bien fait pour mériter une place dans nos bibliothèques et conviendra même parfaitement à cette classe d'esprits assez nombreuse qui trouve trop lente la Méthode suisse et allemande (Zœringer et Ducotterd.)

CONTES ET RÉCITS DE L'HISTOIRE DE FRANCE, ouvrage destiné aux écoles primaires, contenant des cartes, des devoirs à rédiger et un Lexique, 4^{me} édition, par FONCIN. Librairie classique, Armand Colin, rue de Condé, 16, 156 pages, 90 centimes.

Ce petit livre se compose d'un texte, de résumés et de récits. Le texte contient les faits principaux, le fond continu de l'histoire de France; les récits imprimés en plus petits caractères, offrent des détails piquants; les résumés placés en tête des chapitres présentent en peu de mots tout l'ensemble des faits relatifs à la même période.

Dès questions placées au bas des pages, facilitent l'interrogation et chaque époque est illustrée par de petites cartes sur bois. Les races et maisons royales sont figurées par des cartes généalogiques. Les mots et les expressions qu'on suppose ne pas être comprises des élèves forment l'objet d'un lexique ou vocabulaire placé à la fin du livre. Dans le dessein de rendre plus compré-

hensibles aux enfants les faits historiques, l'auteur a fait suivre l'histoire de la Restauration de quelques notions élémentaires de droit pratique, consacrées à donner une idée des devoirs et des droits.

Comme on peut le voir par ce simple exposé, l'ouvrage de M. Foncin a du mérite et rendra de bons services pour populariser l'histoire de France. L'esprit dans lequel ce petit livre est écrit nous plaît par son libéralisme de bon aloi. Il proclame les principes de la révolution sans se croire obligé d'en excuser les horreurs.

M. Foncin a eu l'heureuse idée de parler aussi des écrivains, des artistes et des savants, et partant des inventions et des découvertes. Mais pourquoi, dans l'exposé très-succinct qu'il a fait des droits et des devoirs de l'homme et du citoyen, ne mentionne-t-il ni la liberté de conscience, ni celle de la presse et uniquement le droit de vote? Encore une petite critique en passant : Washington est représenté exerçant pendant 6 ans une véritable dictature, puis redevenant planteur et simple citoyen, « donnant ainsi, dit très-bien l'auteur, » aux capitaines de tous les temps une rare leçon de désintéressement. »

M. Foncin sait cependant très-bien qu'après la paix de Versailles (1783), Washington ne retourna pas immédiatement à sa demeure de Mount-Vernon au bord du Potomac, mais qu'il prit part à l'élaboration de la constitution des Etats-Unis, qu'il fut chargé de mettre en vigueur comme président de la nouvelle république, fonctions qu'il remplit à deux reprises, de 1789 à 1793 et de 1793 à 1797. Un critique sévère trouverait à reprendre quelque chose de plus grave : le côté légendaire de quelques récits, comme ceux qui sont empruntés au moine anonyme de Saint-Gall. Mais ces récits sont si intéressants et rendent si bien la physionomie des temps, qu'il y aurait de la cruauté à insister sur ce point, et ce serait même nous ôter une gloire, puisque le moine de Saint-Gall appartient à cette famille d'esprits qui honora la grande abbaye des bords de la Steinach.

TEXTE DE L'HISTOIRE SAINTE (Ancien et Nouveau Testament), par M. THÉODORE BÉNARD, chef de bureau au ministère de l'instruction publique. Paris, librairie Armand Colin (avec gravures de M. de Flandrin), 150 pages.

Ce petit livre est conçu sur le même plan que le précédent, mais il est loin, à notre avis, de valoir l'histoire biblique du chanoine Schmidt, traduite par Sabathier de Nancy et d'autres livres du même genre. Les tableaux de l'histoire de l'Eglise de Jésus-Christ, que l'auteur a cru devoir ajouter à ses récits, sont marqués au coin d'un esprit de secte exclusif, digne de Loriquet.

MÉTHODE NOËL. Lecture en deux tableaux muraux et deux livrets. Librairie Colin Armand, 64 pages.

Les méthodes de lecture surabondent et chacun a de bonnes raisons pour trouver la sienne préférable à celles des autres. Ici, il s'agit non pas précisément d'une Méthode de lecture, mais d'un deuxième livret, *faisant suite à*

toutes les Méthodes de lecture. Ce sont de jolies historiettes, de petits dialogues, de courts récits, des poésies enfantines. Tout cela est illustré de 162 vignettes parlantes, et accompagné de questions calculées pour provoquer la réflexion et servir de canevas à des leçons de choses contenant les notions premières de grammaire, d'arithmétique et de géographie, mais distribuées à si petites doses qu'on eût presque pu s'abstenir de les indiquer.

Tous les ouvrages que nous venons d'annoncer, ainsi que plusieurs autres (la première année de géographie, par exemple), appartiennent à la maison Colin Armand. Une troisième année de grammaire est sous presse et donnera des développements qui promettent d'être intéressants sur les variations de la langue, les étymologies et la dérivation, avec de nombreux exercices de style et des aperçus sur la littérature.

L'Enseignement de la gymnastique dans les établissements destinés à former les instituteurs, 18 pages. Berne, Huber, 1873. (Der Turnunterricht an den Lehrerbildungs-Anstalten).

Dans ce plaidoyer en faveur des exercices du corps, M. Balsiger, maître à l'Ecole normale de Münchenbuchsee, cherche à démontrer les avantages de la gymnastique au point de vue moral, intellectuel, esthétique, et signale les *desiderata* qu'offre cet art auquel, dans beaucoup de localités, on n'a pas fait encore la part qui lui revient dans le programme. Même dans les écoles normales, on n'accorde pas à la gymnastique le temps nécessaire. Une des conclusions du discours ou mémoire de M. Balsiger, est de porter à 3 heures au moins cet enseignement, à lui assigner une place spéciale pourvue, cela va sans dire, des appareils essentiels pour l'été, avec une salle chauffée pour la mauvaise saison. Cet enseignement doit avoir en vue non-seulement la dextérité pratique, mais encore la culture pédagogique. A cet effet, la bibliothèque de l'école doit contenir les ouvrages les plus importants de la littérature ou plutôt de la bibliographie relative à l'art de Jahn et de Clias.



CHRONIQUE SCOLAIRE

NEUCHÂTEL. — Les examens pour le diplôme de l'enseignement primaire, que dans ce canton on a baptisés du nom d'examens d'Etat pour les distinguer des examens faits dans les communes, ont eu lieu les 6, 7, 8 et 9 avril au bâtiment du Gymnase. 32 aspirantes et 8 aspirants seulement, se sont présentés. Il n'y a évidemment pas là le bois nécessaire pour combler les vides qui existent dans le corps enseignant primaire du canton. Aussi songe-t-on à améliorer la position du corps enseignant, bien que Neuchâtel soit déjà au nombre des cantons qui traitent le mieux les instituteurs primaires. Sur huit aspirants, six ont obtenu le premier degré, un cinquième un second et un sixième est tombé au troisième par sa mauvaise orthographe. Sur les 32 ou 31 aspirantes, 15 ont obtenu un premier degré. Une est tombée au second à cause de la dictée.

Le Rédacteur en chef : A. DAGUE T.